



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2017-116**

Objet :

Adhésion au Groupement d'Employeurs Emplois Partagés (GEEP)

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-sept et le douze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DURAND Véronique – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean-Louis – DEBEAUCÉ Christine – POURTIER Jean Luc – BENEZETH Béatrice – NADAL Olivier – MATEO Amélie (arrivée à 18h35) – DEJEAN Anne Marie (départ à 19h50) – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie

Pouvoirs :

SOREL Joëlle à BLANES Michel – LABEUR Martine à VAILHE Bruno – BIESSE Frédérique à FALZON Serge – CABOCHE Chrystelle à SOTO Jean-François – PANTALEONE Alexandra à DURAND Véronique – EDMOND-MARIETTE Gérard à GOMEZ René – LECOMTE Olivier à DEJEAN Anne-Marie – SUQUET Maguelonne à CONTRERAS Sylvie

Convocation du 6 décembre 2017

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée de l'existence d'un Groupement d'Employeurs Emplois Partagés (GEEP). Le GEEP est une association loi 1901 à but non lucratif, inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Il a reçu l'agrément de la DIRECCTE Entreprise Solidaire d'utilité sociale. Il est également agréé pour les services civiques et fait partie du service pour l'emploi entreprise du cœur d'Hérault. La structure est régie par un conseil d'administration composé d'employeurs de collectivités territoriales et d'associations sous le contrôle financier d'un expert-comptable.

Les missions du GEEP :

- Mise à disposition de salariés auprès des collectivités territoriales et EPCI ainsi qu'auprès des associations.
- Agrément service civique : formation citoyenne et mise en relation avec les structures.
- Pack social « gestion salaire ».
- Actions de proximité : animation, formations et montage de projets en lien avec l'emploi.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à e GEEP.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

- ✓ **Emets un avis favorable** à l'adhésion au GEEP pour les missions citées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20171212-DEL2017-116-DE
Date de télétransmission : 13/12/2017
Date de réception préfecture : 13/12/2017